

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 25 NOVEMBRE 2025

A BOCAPOLE, A BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Madame Marie JARRY, Président.

Membres : 15 – Quorum : 8

Présents (13) : Bruno BODIN, Cécile VRIGNAUD, Aurélie GREGOIRE, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Emmanuelle MENARD, Joëlle NAUD, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Jack RAMBAULT, Dominique REGNIER, Dominique TRICOT

Absents (2) : Gérard FAUCHEREAU, Anne-Marie REVEAU

Date de convocation : 19-11-2025

Secrétaire de séance : Jack RAMBAULT

FINANCES

Clôture de la régie de recettes Bocapole

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'acte de création de la régie DEL-RB-2016-007 en date du 25 mai 2016 ;

Considérant que la régie de recettes Bocapole n'est plus utilisée depuis 2018, il convient de la clôturer.

ARTICLE 1 :

A compter du 01/12/2025, la régie de recettes Bocapole est clôturée.

ARTICLE 2 :

En conséquence, il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie.

ARTICLE 3 :

La Présidente de la Régie Bocapole et le comptable public assignataire du service de gestion comptable de Thouars sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Le conseil d'administration de la Régie Bocapole, est invité à :

- **adopter la clôture de la régie de recettes Bocapole.**
- **autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Transmis en préfecture le - 3 DEC. 2025

Notifié ou publié le - 3 DEC. 2025

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
La Présidente de la Régie Bocapole,,
Marie JARRY,

